

**COMITE DE RIVIERE AVEYRON AMONT**  
**Jeudi 26 septembre 2019 à DRUELLE**

**Membres du comité de rivière :**

Agence de l'Eau Adour Garonne / GUIARD Olivier et ADNET Catherine / Présents  
 ARAM / CAYLA Simon et TURQ Christian / Présents  
 ARS / WILHEUM Juliette / Présent  
 Association Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron / /Excusé  
 Association Halieuti Aveyron Viaur / BRU Jean-Claude / Présent  
 CANOPEE / / Excusé  
 CDOS / / Excusé  
 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement / / Excusé  
 Chambre Agriculture Aveyron / POUGET Christian / Présent  
 Chambre des Commerces et de l'Industrie de l'Aveyron / NAYRAL Elodie / Présent  
 Chambre des Métiers et de l'Artisanat / / Excusé  
 Comission Territoriale Tarn Aveyron / CABOT ANDRE / Présent  
 Agence de Développement Touristique de l'Aveyron (ADT) / / Excusé  
 Commuanuté de Communes Quercy Rouergue et gorges de l'Aveyron / / Excusé  
 Conseil Départemental / / Excusé  
 Conseil Régional / / Excusé  
 CRPF / / Excusé  
 DDCSPP / / Excusé  
 DDT / SOULIE Jacques / Présent  
 DREAL Midi-Pyrénées / / Excusé  
 Fédération de départementale de la chasse / / Excusé  
 Fédération départementale de pêche / COUDERC Jean ZULLO et Elian / Présents  
 LPO / / Excusé  
 AFB / LAURES Jean-Luc / Présent  
 ONF / / Excusé  
 Organisme unique du bassin versant Aveyron / / Représenté  
 Parc Naturel Régional des Grands Causses / / Excusé  
 SIAEP de la haute vallée de l'Aveyron / / Excusé  
 SIAEP Montbazens Rignac / ROUMEGOUS Michel et RECOULES Yannick / Présents  
 SIAEP Serre et Olt / / Excusé  
 SIAEP Vailhourles / / Excusé  
 SCOT Centre Ouest et PETR Centre Ouest / OLIVIER Anaïs / Présent  
 SMBV2A / BORIES Serge, CARLIN Marie-Claude, FALGUIERE Michel, GAYRARD Patrick, DELHEURE Christian,  
 DUFIEU Alain, MERCADIER Michel, MAJOREL Aimé, ARTUS Michel, VIDAL Bernard, LACOMBE Jean-Marie,  
 MURATET Catherine, GANTOU Michel / Présents / LAMY Véronique / Représentée / CAZES Jean François,  
 IMBERT Maurice, VIGUIE Pierre, COSTES Jean Noël, MAILLE Jacky / Excusés  
 UDAF 12 MOYSSET / / Excusé

**Autres :**

SMBV2A LAVERGNE Vincent SUDRES Marion Présents

**Introduction du Président du Comité de Rivière**

*M. ARTUS, président du comité de rivière accueille les membres du comité, les remercie d'avoir permis d'avancer la réunion en cette journée particulière d'accueil du Président de la République à Rodez.*

*M. ARTUS précise l'importance de cette réunion puisqu'elle précède la présentation pour validation au comité de bassin Adour Garonne, le 8 octobre prochain à Toulouse, du contrat rivière Aveyron amont 2020-2024. Cette réunion est aussi le fruit d'un travail de plusieurs années qui va marquer une évolution très importante pour le bassin versant Aveyron amont.*

M. ARTUS rappelle que nous marchons sur les pas des hommes des de femmes qui ont eu l'audace il y a déjà plusieurs années d'initier cette démarche qui sera sans aucun doute très valorisante pour l'ensemble du territoire. Cette démarche est avant tout une démarche volontaire, réfléchiée et résolument optimiste quant à la pertinence des actions pré-identifiées sur l'ensemble du territoire de SEVERAC à LAGUEPIE.

## 1/ Rappel sommaire de la démarche contrat de rivière

### LE BASSIN VERSANT AVEYRON AMONT en quelques chiffres



**Cours d'eau :** 2 020 km dont l'Aveyron (183km)

**Superficie :** 1560 km<sup>2</sup>

**Population :** 100 000 habitants

**Activités :** agriculture, industrie, commerce, services et tourisme

**Collectivités :** 1 région (Occitanie), 3 départements (Aveyron, Tarn-et-Garonne et Lozère), 14 EPCI-FP et 83 communes

### L'ETAT DES MASSES D'EAU de multiples dégradations



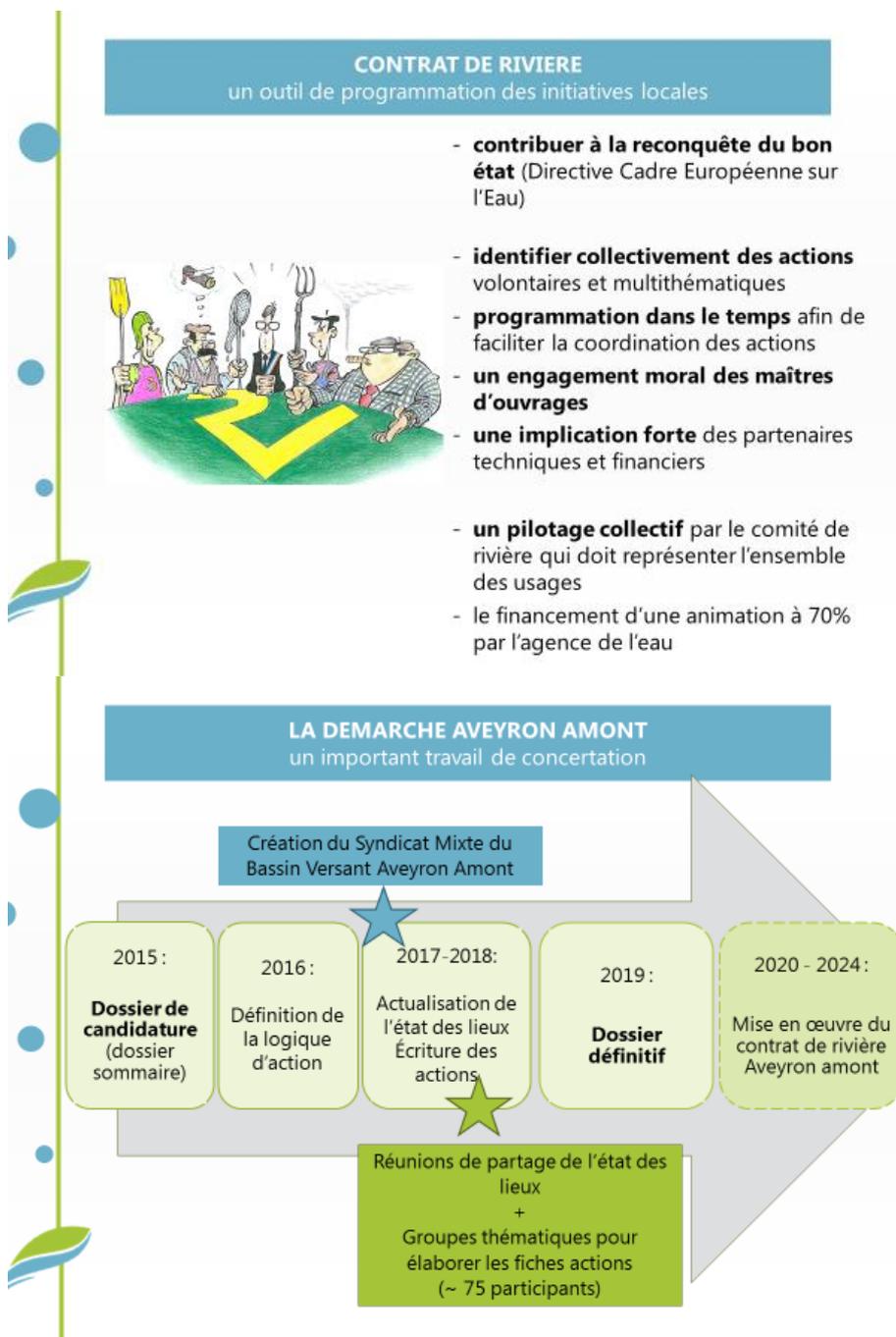
**Masses d'eau < bon état (Directive Cadre Européenne sur l'Eau) :**

- 32 masses d'eau superficielles (soit 76% du bassin versant)
- 1 masse d'eau souterraine (soit 34% du bassin versant)



Etat écologique des masses d'eaux superficielles SDAGE 2016 2021

- Bon
- Moyen
- Médiocre



M. ARTUS, président du comité rivière, remercie l'ensemble des membres du comité de rivière pour leurs participations actives à l'élaboration des fiches actions.

## 2/ Présentation du contrat de rivière Aveyron amont 2020-2024

Mme SUDRES, animatrice du contrat de rivière, rappelle que le dossier définitif est téléchargeable sur le site <http://aveyronamont.fr/index.php/elaboration-contrat-de-riviere/> avec le mot de passe aveyronamont.

Mme SUDRES propose une présentation synthétique des parties diagnostic et logique d'actions. La présentation s'attachera à décrire les actions prévues au cours de ces cinq prochaines années : description technique, programmation, priorités d'interventions, maîtres d'ouvrages identifiées, estimation financières tant en dépenses qu'en recettes, ...

## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

l'expertise complémentaire du contrat de rivière

### Diagnostic :



- Qualité :
  - o pas de pollution de masse
  - o des déclassements en contexte rural (nutriments et IBD) et urbain (oxygènes dissous et IBGN)

- Quantité :
  - o des périodes d'étiages marqués
  - o une vulnérabilité aux inondations forte autour des deux principaux pôles urbains et de plusieurs villages de la vallée



## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

l'expertise complémentaire du contrat de rivière

### Diagnostic :



- Milieux aquatiques :
  - o quelques masses d'eau préservées avec des zones naturelles d'expansion de crues et des sites classés et protégés
  - o un large éventail de pressions hydromorphologiques : une dynamique fluviale perturbée, un lit rectifié, des contextes piscicoles perturbés, ...
- Assainissement :
  - o 101 SA avec une capacité de 322 978 EH
  - o des défaillances de réseaux, une gestion parfois insuffisante des installations et rarement des dysfonctionnements au niveau de la station
- Agricole :
  - o 3 344 exploitations et 181 931 UGB
  - o secteurs intensif avec des chargements importants et des rotations courtes
- Industrie, Artisanat, Sylviculture, ...

## LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Protéger la ressource pour les usagers

Reconquérir le bon état

Animer une gestion à l'échelle du bassin versant

Maintenir le bon état

Renforcer le suivi des eaux

Impliquer la population



**Volet A – LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS**  
les actions

Montant prévisionnel : 5 934 k€



**Reconquérir le bon état**

- **Assainissement collectif** : améliorer les performances
  - Études et travaux sur les systèmes identifiés prioritaires
  - Appui aux collectivités pour optimiser la gestion
- **Industrie et Artisanat** : lutter contre les pollutions dispersées sur le Ruthénois et le Villefranchois
  - Diagnostic puis propositions d'actions en 2022

Protéger la ressource pour les usagers

- **ANC** : fiabiliser les plus impactants sur les zones à enjeux
- **AEP** : accompagner les gestionnaires dans la sécurisation des captages
- **Baignade** : accompagner la mise en place de nouveaux sites de baignade

## Volet B1 – GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

### les actions

Montant  
prévisionnel :  
5 530 k€



Reconquérir le  
bon état

- **Milieux aquatiques** : les programmes pluriannuels de gestion (PPG) tout en renforçant les actions hydromorphologiques

- **Agricole** : programme d'actions

- Continuer la dynamique sur les Serènes : actions érosion/colmatage et plan d'eau
- Olip et Briane diagnostic puis propositions d'actions en 2022

Maintenir le bon  
état

- **Continuité** : optimiser les seuils sur les cours d'eau de références

- **Sylvicole** : améliorer la connaissance sur l'activité sylvicole notamment sur les Pallanges

Protéger la  
ressource pour  
les usagers

- **Loisir** : aménager des sites d'halieutisme, sensibiliser les structures sports d'eaux

## Volet B2 – PREVENTION DES INONDATIONS

### les actions

Montant  
prévisionnel :  
2 126 k€



Animer une  
gestion à  
l'échelle du  
bassin versant

- **PAPI** : engager une réflexion sur la mise en œuvre d'un programme inondation

- **Inondation** : accompagner la mise en place d'une culture du risque inondation

- **Zone naturelle d'expansion de crues (ZEC)** : animer une démarche de préservation et de mise en valeur des ZEC de l'Auvergne

- **Embâcles** : traiter les embâcles à l'échelle du bassin versant

## Volet B3 - GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE

### les actions

Montant  
prévisionnel :  
861 k€



Maintenir le bon  
état

- **Économie** : promouvoir les économies d'eau

- **Gestion des périodes de crises** : améliorer le suivi des débits d'étiage, améliorer la connaissance sur les ressources disponibles

- **AEP** : améliorer la gestion des captages d'eau potable (rendement des réseaux sur la Haute Vallée de l'Aveyron, débits biologiques, restitution des sources autrefois captées)

## Volet C – Assurer une gestion concertée les actions

**Montant prévisionnel : 2 441 k€**



Renforcer le suivi des eaux

- **Suivi** : renforcer le suivi de la qualité des eaux superficielles et le suivi des eaux souterraines

Animer une gestion à l'échelle du bassin versant

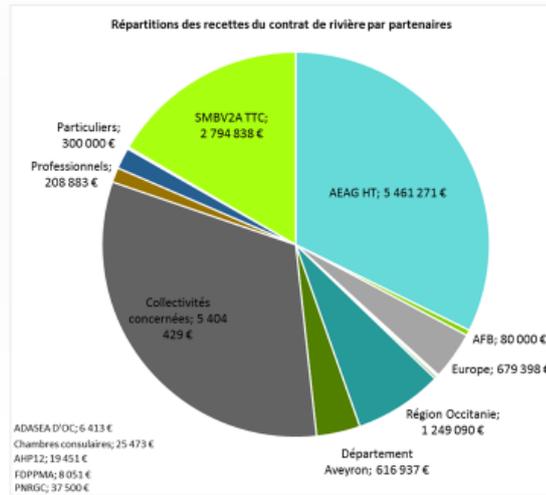
- **Animer** : animer et coordonner les actions du contrat de rivière Aveyron Amont  
- **Appui technique** : accompagner les collectivités dans la déclinaison de leurs compétences urbanisme, petit cycle de l'eau, ...

Impliquer la population

- **Valorisation** : création d'outils de communication dont d'un itinéraire de découverte des richesses naturelles  
- **Sensibilisation** : déployer un programme de sensibilisation scolaire et valoriser les pratiques innovantes

### PRÉVISIONNEL FINANCIER répartition des recettes

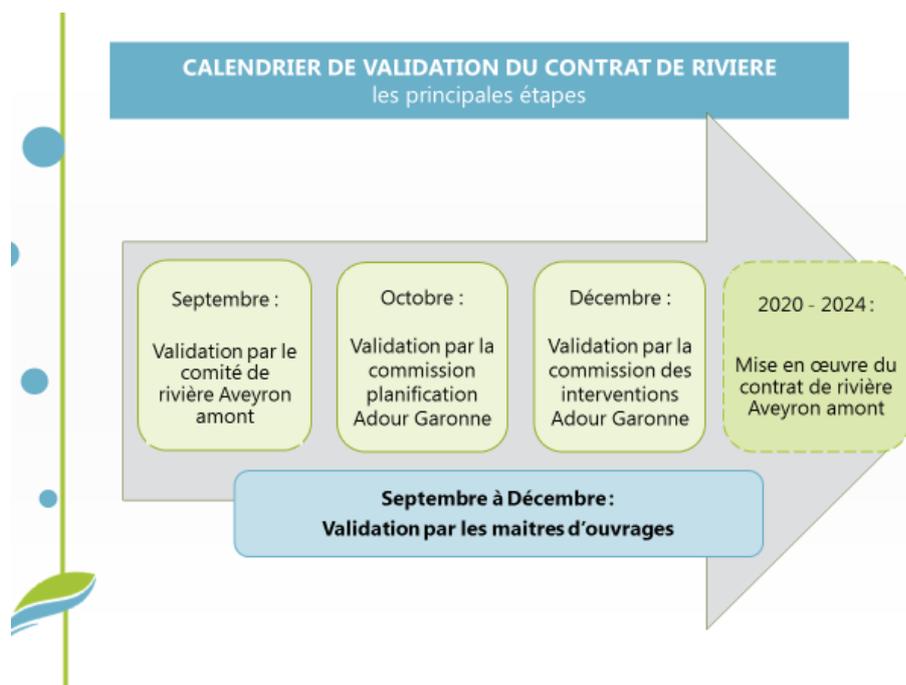
Le programme d'actions du contrat de rivière représente un montant total aujourd'hui estimé, hors avenant, à : **14,3 M€**



### PROGRAMMATION FINANCIÈRE 2020-2024 un avenant en 2022

L'avenant au contrat de rivière en 2022 complètera notamment les volets :

2020	2022	2024
Diagnostic ANC	Réhabilitation des systèmes d'assainissement les plus impactants	
Diagnostic industrie artisanat	Accompagner les activités industrielles et artisanales	
Continuer la dynamique Serène + Diagnostic agricole	Engager dynamique Briane et Olip	
PPG Haute, Moyenne et Basse	PPG Aveyron amont axé sur l'hydromorphologie	
	Engager un programme spécifique inondation : PAPI i ?	

**3/ Validation par le comité de rivière du contrat de rivière Aveyron amont 2020-2024**

*M. ARTUS, président du comité rivière, remercie les élus et les équipes techniques qui ont œuvré à l'élaboration du contrat de rivière Aveyron amont.*

*M. CABOT, président de la commission territoriale Tarn Aveyron, constate avec plaisir l'évolution de ce dossier et souligne le travail réalisé par l'ensemble des membres du comité de rivière.*

*M. GUIARD, adjoint au directeur de la délégation de Garonne Amont de l'AEAG, remercie tous les participants pour leur implication et témoigne que cette démarche contribuera à la reconquête du bon état des masses d'eau.*

**À l'unanimité les membres du comité de rivière valident le dossier définitif et autorisent le président du comité de rivière à le présenter lors de la prochaine commission du comité de bassin Adour Garonne.**